



Nom :
Prénom :
Date :

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller.
Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Michel BELZ** pour le bon déroulement de nos missions de CGP, courtiers

Elles sont conservées pendant **5 ans** et sont destinées à l'ANACOFI-CIF, l'AMF, ou nos partenaires, et utilisation des divers logiciels

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **contact@mbelz.fr**

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finances (ORIAS) sous le n° d'immatriculation : 09 046 752. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités suivantes :

CIF (Conseiller en Investissement Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante / non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF / une combinaison de ces deux types de conseils, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers CIF (ANACOFI –CIF) sous le n° E002214, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**) adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02
et adresse internet : www.amf-france.org,

IAS (Intermédiaire en Assurance) : en tant que courtier et type B d'intermédiaire

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiements) dans la catégorie des Courtiers.
Service de conseils sur des contrats de crédits immobiliers :

C'est un conseil Indépendant qui dans le cas de solutions trouvées sera rémunéré par une facturation de frais dont le client devra s'acquitter.

Les activités d'IAS et IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont l'adresse courrier : 4 place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09
et l'adresse internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs **Intermédiaire Immobilier** carte n° CPI 3101 2018 000 036 508 « Transaction Immobilière et Fonds de Commerce » comme un agent immobilier.

Carte délivrée par la CCI de la Haute Garonne // mention sans détention de fonds.

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE, Capital : 30 000 Euros. APE 6622Z
N° SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE — TVA INTRA : FR38507977692
Portable : 06 07 65 03 32 - Courriel : contact@mbelz.fr.
Carte transaction CPI n° 3101 2018 000 036 508, CCI de Toulouse. (Sans détention de fonds)
Courtage Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09046752 (www.orias.fr) activité contrôlable par l'ACPR,
Conseil en Investissements Financiers CIF enregistré à l'ANACOFI sous le numéro E002214 Association agréée par l'AMF,
Conseil en Gestion de Patrimoine,
Démarchage Bancaire et Financier, Courtage en Opérations Bancaires et en Services de Paiement COBSP, (www.orias.fr)
ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS Contrat n°7400026945.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : AON FRANCE ZURICH INSURANCE PLC

Pour des montants de :

: Conseil en Gestion Patrimoine incluant :	2 000 000€
: COBSP	
: Démarchage Bancaire et Financier	
 : CIF	1 000 000€
: Intermédiation Assurance	2 500 000€
: Intermédiaire immobilier	1 000 000€

Numéros de polices : RC et GF : **7400026945**

Votre conseiller s'est engagé à respecter **intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF**.

L'ENTREPRISE

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS :

SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE

NAF/APE : 6622Z

Siège : 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE

PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS

COMPAGNIES ASSURANCE

	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
CARDIF	Assurance	COBSP/Intermédiation Assurance	Honoraires = Droits d'Entrée moins incompressible de la compagnie.
CREDIT FONCIER	Assurance	COBSP/Intermédiation Assurance	Honoraires = Droits d'Entrée moins incompressible de la compagnie.
GENERALI	Assurance	COBSP/Intermédiation Assurance	Honoraires = Droits d'Entrée moins incompressible de la compagnie
CONSERVATEUR	Assurance	COBSP/Intermédiation Assurance	Honoraires = Droits d'Entrée moins incompressible de la compagnie

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE, Capital : 30 000 Euros. APE 6622Z

N° SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE — TVA INTRA : FR38507977692

Portable : 06 07 65 03 32 - Courriel : contact@mbelz.fr.

Carte transaction CPI n° 3101 2018 000 036 508, CCI de Toulouse. (Sans détention de fonds)

Courtage Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09046752 (www.orias.fr) activité contrôlable par l'ACPR, Conseil en Investissements Financiers CIF enregistré à l'ANACOFI sous le numéro E002214 Association agréée par l'AMF,

Conseil en Gestion de Patrimoine,

Démarchage Bancaire et Financier, Courtage en Opérations Bancaires et en Services de Paiement COBSP, (www.orias.fr) ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS Contrat n°7400026945.

NOM	NATURE	TYPE ACCORD	% CAPITAL DETENU
ACANTYS	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
BOUYGUES	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
CARRERE	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
DOMUCI	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
ECLISSE PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
FONTA	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
GREEN CITY	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
IMODEUS	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
INDIGO PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
I PLUS	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
K&B PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
LP PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
NACARAT	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
NEXITY	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
PERL	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
SENIORIALES	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
SOGEPROM PRAGMA	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
ST AGNES PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
ST GEORGES PROMOTION	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
TAGERIM	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
URBAT	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT
VINCI	PROMOTION IMMOBILIERE	PARTENARIAT CONVENTION	NEANT

LISTE NON EXHAUSTIVE DE PARTENAIRE IMMOBILIER	
---	--

Les noms des autres partenaires avec lesquels BPC à un accord, vous sera communiqué sur simple demande.

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE, Capital : 30 000 Euros. APE 6622Z
N° SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE — TVA INTRA : FR38507977692
Portable : 06 07 65 03 32 - Courriel : contact@mbelz.fr
Carte transaction CPI n° 3101 2018 000 036 508, CCI de Toulouse. (Sans détention de fonds)
Courtage Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09046752 (www.orias.fr) activité contrôlable par l'ACPR,
Conseil en Investissements Financiers CIF enregistré à l'ANACOFI sous le numéro E002214 Association agréée par l'AMF,
Conseil en Gestion de Patrimoine,
Démarchage Bancaire et Financier, Courtage en Opérations Bancaires et en Services de Paiement COBSP, (www.orias.fr)
ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS Contrat n°7400026945.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Le CIF doit communiquer dès l'entrée en relation son mode de facturation et de rémunération.

Tarif du conseil :

150 € HT /180€ TTC	Par heure de travail / Intervention sporadique	
	OU	
Etude de forfait	Fonction d'un nombre d'heures important pour réaliser l'étude demandée.	

La lettre de mission validera définitivement le mode et le niveau de rémunération du professionnel ainsi que le niveau de frais et honoraires prélevés au client pour la mission demandée.

Toute autre requête complémentaire pourra faire l'objet d'une facturation d'honoraires supplémentaires validée par le client.

- 1) La rémunération du Conseiller en Investissement Financier en courtage assurance correspond aux droits d'entrée **moins la part de la compagnie**. Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 4.75% * de ceux-ci.
- 2) Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s'engage à ne pas conserver les commissions et à vous les reverser rapidement.
Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions

Pour toute préconisation d'immobilier le conseiller facturera des frais d'études, d'ingénierie et de simulations selon un forfait.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

MODE DE COMMUNICATION

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014)

Le présent document doit être remis par le conseiller à son client ou à tout client potentiel à l'appui de la fiche d'information légale (Ces informations doivent être également accessibles dans les lieux d'accueil de la clientèle et le cas échéant sur le site internet de l'entreprise).

Il sera répondu par LRAR à toute réclamation clientèle.

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS
9 RUE DES ROUDOUS
31500 TOULOUSE.

Par téléphone : 06 07 65 03 32

Ou par mail : contact@mbelz.fr

Médiateurs de l'ANACOFI et de l'AMF :

Adresse du Médiateur de l'Anacofi :

*Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam 75009 Paris*

Adresse du Médiateur de l'AMF :

*Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02
(Important : une procédure identique est prévue si le CIF est IAS et/ou IOBSP-*

Médiateur de l'assurance :

*La Médiation de l'Assurance LMA
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09*

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE, Capital : 30 000 Euros. APE 6622Z
N° SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE — TVA INTRA : FR38507977692
Portable : 06 07 65 03 32 - Courriel : contact@mbelz.fr.
Carte transaction CPI n° 3101 2018 000 036 508, CCI de Toulouse. (Sans détention de fonds)
Courtage Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09046752 (www.orias.fr) activité contrôlable par l'ACPR,
Conseil en Investissements Financiers CIF enregistré à l'ANACOFI sous le numéro E002214 Association agréée par l'AMF,
Conseil en Gestion de Patrimoine,
Démarchage Bancaire et Financier, Courtage en Opérations Bancaires et en Services de Paiement COBSP, (www.orias.fr)
ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS Contrat n°7400026945.

Médiateur IOBSP

Médiation de la consommation
ANM Conso
62 rue Tiquetonne
75002 PARIS
Site internet : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Médiateur de l'Immobilier :

Médiation de la consommation
ANM Conso
62 rue Tiquetonne
75002 PARIS
Site internet : www.anm-conso.com/anacofi-immo

A défaut :

Le CNTGI Comité National de la Transaction et Gestion Immobilière.
Ministère de l'Habitat et du développement Durable.

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter :
 -
 - de la réception de la réclamation, pour Accusé Réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
 - de deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées ;

Une charte de la médiation est disponible sur simple demande

A ; le

SIGNATURE CLIENT

Nom :

Prénom :

Précédé de la mention

« J'ai bien pris connaissance de la fiche information »

SIGNATURE CONSEILLER

SARL BELZ PATRIMOINE CONSEILS 9 rue des Roudous 31500 TOULOUSE, Capital : 30 000 Euros. APE 6622Z
N° SIREN : 507 977 692 00015 RCS TOULOUSE — TVA INTRA : FR38507977692
Portable : 06 07 65 03 32 - Courriel : contact@mbelz.fr
Carte transaction CPI n° 3101 2018 000 036 508, CCI de Toulouse. (Sans détention de fonds)
Courtage Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09046752 (www.orias.fr) activité contrôlable par l'ACPR,
Conseil en Investissements Financiers CIF enregistré à l'ANACOFI sous le numéro E002214 Association agréée par l'AMF,
Conseil en Gestion de Patrimoine,
Démarchage Bancaire et Financier, Courtage en Opérations Bancaires et en Services de Paiement COBSP, (www.orias.fr)
ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS Contrat n°7400026945.